

ROBERGE, MARTINE et DENIS JEFFREY (dir.). *Rites et ritualisations*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, 259 p. ISBN 978-2-7637-4191-8

Bertrand Bergeron

Volume 17, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066045ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066045ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2019). Compte rendu de [ROBERGE, MARTINE et DENIS JEFFREY (dir.). *Rites et ritualisations*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, 259 p. ISBN 978-2-7637-4191-8]. *Rabaska*, 17, 360–362.
<https://doi.org/10.7202/1066045ar>

ROBERGE, MARTINE et DENIS JEFFREY (dir.). *Rites et ritualisations*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, 259 p. ISBN 978-2-7637-4191-8.

À la fin de l'article de Sandrine Contant-Joannin, je suis tombé sur une remarque qui a piqué ma curiosité parce qu'elle ajoute un sens supplémentaire à une entreprise telle que *Rites et ritualisations* : « [...] les youtubeurs eux-mêmes, écrit-elle, form[ent] une communauté. Ils échangent entre eux et s'encouragent mutuellement. Plusieurs sont amis » (« Chorégraphie du quotidien : Vlogs et ritualisation du quotidien », p. 194). N'est-ce pas là une description adéquate des collaborateurs de ce recueil sur les rites et leurs ritualisations? Ils se connaissent, se lisent, se citent au texte ou en bibliographie, se rencontrent sur une base personnelle ou lors de divers colloques organisés par des sociétés savantes, ils partagent une même préoccupation, parlent une même langue, possèdent la même formation ou, du moins, un cursus apparenté et, à la limite, adoptent un style comparable. En somme, ce corpus forme une œuvre chorale dans laquelle chaque voix est une variation sur un thème commun. L'ensemble constitue un incubateur d'idées, de concepts, d'explorations et d'applications. Ces textes sont les actes réels d'un colloque virtuel.

Si on excepte l'« Introduction », la « Présentation des auteurs » et les « Résumés », *Rites et ritualisations* réunit 14 textes, fruits de la réflexion de 13 auteurs qui ont écrit seuls ou en collaboration, ce qui est le cas, notamment, de Martine Roberge, Denis Jeffrey et Martin Lepage. La plupart des rites analysés ont été recensés dans cette époque d'après-guerre (la Seconde) que d'aucuns qualifient de Seconde Modernité caractérisée par la « transformation accélérée des mœurs » (p. x).

La grande question qui revient avec insistance sous la plume des auteurs s'impose d'emblée : qu'est-ce qu'un rite? En corollaire surgissent d'autres interrogations : comment distingue-t-on le rite de la ritualisation? Le rite est-il un « fait social total » (p. 244) comme le veut Marcel Mauss au risque de verser dans un « pan-ritualisme » (p. 246) qui sombrerait dans l'illogisme? Existe-t-il une seule activité humaine qui ne met pas à contribution une procédure rituelle quelconque? Et si l'on veut poursuivre sur cette lancée, les animaux pratiquent-ils des activités rituelles ou ne sont-elles rituelles que par le regard anthropomorphique que l'on jette sur leurs comportements? On parle souvent de rituel amoureux lorsqu'on décrit les parades de séduction qui ont cours dans le règne animal. La question se pose alors : rite ou instinct? inné ou acquis? Le « tout-rite » peut nous entraîner loin et servir de caution à toutes sortes d'explications.

Quoi qu'il en soit, l'homme baigne dans le rite comme le poisson dans l'eau. Il est accueilli à sa naissance par une société largement structurée par

lui et c'est encore lui qui scénariserait la cérémonie qui le congédiera lors de son trépas. Autrement dit et de manière imagée, l'homme tombe dans les rites en naissant comme Obélix est tombé dans la potion magique. Le rite s'apprend par imitation – « le mimeur mimant le mimé », dira Marcel Jousse dans l'*Anthropologie du geste* – ou par enseignement. Certains y verront alors le résultat d'un dressage. Il a, indéniablement, une vocation pédagogique. Connaître les rites requis par les circonstances obligées de la vie, c'est savoir comment se comporter et agir en conséquence. Si on retient ce critère, celui-ci s'apparente à un algorithme, un programme, et la ritualisation constitue son actualisation. Si l'on considère l'ensemble des articles, le rite ne s'adresse pas à soi-même, mais à l'autre. À soi, il se confondrait avec l'habitude, cette seconde nature impérieuse qui finit par se substituer à la première selon Pascal. À l'autre, il devient un intégrateur social efficace, signale son appartenance, expose son caractère identitaire. En ce sens, il est rassembleur, car il atténue les différences en accentuant les ressemblances.

Les collaborateurs à *Rites et ritualisations* insistent à plusieurs reprises sur les invariants, garants d'un consensus social, ce qui n'interdit pas une certaine plasticité dans sa réalisation. Sandrine Contant-Joannin parle de chorégraphie pour décrire leur déroulement. Poussons l'analogie plus avant pour affirmer que toute ritualisation enclenche un pas de deux dans un face-à-face individuel ou collectif. Elle nous propulse dans une grande chorégraphie collective, et nos faux pas ne font que révéler nos carences sociales ou notre manque d'intégration. C'est d'abord son côté spectaculaire qui attire l'attention de l'observateur.

Certains auteurs scrutent à la loupe quelques figures imposées : les rites funéraires et les rites de passage. Si les seconds transforment en liturgie les temps forts du déroulement de la vie, les premiers servent de révélateurs de l'importance et du sens accordé à l'existence. Toute société est jugée par la manière dont elle dispose de ses morts. Les rites funéraires sont le propre des sociétés humaines et servent souvent à démarquer si on a affaire à des hominidés ou des êtres humains à part entière. Martine Roberge, qui leur porte une attention particulière, considère qu'au Québec le « statut [...] des cendres humaines [reste] encore indéterminé » (p. 23). La manière dont certains se comportent avec les cendres de leurs proches illustre l'état de désacralisation de la société. Si la mort n'a plus rien de sacré, qu'en est-il de la vie ? On est loin du temps où André Malraux pouvait affirmer que la mort transformait une vie en destin. Que dire enfin des rites de passage si ce n'est qu'on peut en retracer la signature dans presque toutes les circonstances de la vie ? Seraient-ils devenus le lieu commun des existences individuelle et collective ?

Outre quelques cas de figure – je pense ici à l'« *oro omo titun* ou la “sortie du nouveau-né” : un rite d'initiation chez les Yorubas de Bantès » (Auguste

Ifédoun Agai, p. 105) –, la majorité des contributions s’inscrit dans la Seconde Modernité. Cela nous vaut, entre autres, la description d’un « baptême matriarcal » (p. 86, « Célébrer un nouveau soi » de Nicolas Boissière) au sein du néopaganisme québécois et la « ritualisation des masculinités gays : diversité et émancipation » de Denis Jeffrey et Martin Lepage (p. 199), ainsi que « La Déesse intérieure : normativité du genre et identité gaie dans les ritualités wiccannes » de Martin Lepage (p. 153). La justice n’échappe pas aux enjeux de la ritualisation, ils y sont même déterminants. Alexis Robin l’illustre avec une rigueur d’analyse remarquable dans « La crise du rituel judiciaire : l’exemple français » (p. 217).

Rites et ritualisations offrent un bon exemple de parcours théorique et d’analyse de cas. Le lecteur y trouvera exposées les plus récentes réflexions sur le sujet par des chercheurs chevronnés tant au niveau des textes que des sources qui les ont alimentés. Peut-on comprendre une société en faisant l’impasse sur ses rites ? Les auteurs font la démonstration que c’est impossible.

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

TREMBLAY, FRANÇOIS. *Art populaire. Une histoire des débuts*. Québec, Presses de l’Université Laval, 2018, 260 p. ISBN 978-2-7637-3888-8.

Ce grand livre sur les origines de l’art populaire nous invite à un retour aux sources de cette forme d’art au moment où elle devient un intérêt pour le marché, dans la mouvance des beaux-arts, et n’est plus une forme d’échange à l’intérieur des communautés qui le produit. L’auteur souhaite nous faire comprendre, à partir de l’examen de grandes collections européennes et nord-américaines, non pas comment l’art populaire s’est développé en Occident, mais plutôt comment il est devenu un sujet d’intérêt pour les collectionneurs et les penseurs depuis la fin du XIX^e siècle et comment il obtient finalement une reconnaissance dans la période de l’entre-deux-guerres, « porté par les courants historiques et sociaux ou dégagé au gré des recherches scientifiques ou historiques » (p. 1). Il insiste également sur le fait que l’art populaire sera apprécié très tôt par les sciences humaines en raison de sa signifiante (représentativité et authenticité), tandis qu’il sera accepté tardivement par les beaux-arts pour son esthétique (forme, couleur, originalité). Les sources de cet ouvrage couvrent un large territoire et c’est ce qui en fait sa singularité ; je restreindrai ici mon propos à ce qui me semble pertinent pour la compréhension du sujet et je donnerai quelques références à son contenu québécois.